

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 17 Septembre

MADAGASCAR ET L'OPINION

Un travail qu'il n'est guère possible de ne point constater, si l'on veut tenir un compte exact des faits, s'accomplit dans l'opinion publique. L'heure est venue d'en noter impartialement les principaux caractères.

Dire que l'on éprouvait, il y a quelques mois, en France, un invincible désir, un pressant besoin de voir entreprendre, en lui donnant d'aussi importantes proportions, l'expédition qui se poursuit à Madagascar, ce serait risquer une affirmation singulièrement téméraire. Après le Tonkin, après le Dahomey, après le Soudan, comment eût-on pu considérer comme indispensables et urgents de nouveaux et immenses sacrifices en hommes et en argent pour conquérir des colonies nouvelles? Était-ce vraiment indiqué, alors qu'il y a encore tant à faire, — pour ne pas dire tout à faire, — si l'on veut mettre en valeur les possessions lointaines que nous avons acquises et dont le nombre, comme l'étendue, s'est augmenté depuis la guerre de 1870 dans une mesure presque incroyable?

Ne voulût-on pas s'en tenir à l'Algérie et à la Tunisie, qui offrent pour la métropole un intérêt tout à fait direct et qui nécessitent encore de très fortes dépenses, il fallait — le bon sens en faisait une loi, — commencer par organiser nos conquêtes, par les rendre plus productives ou moins onéreuses.

Au lieu de procéder ainsi, l'ont est allé à Madagascar.

Il le fallait, a-t-on dit. Est-ce bien sûr? Croit-on qu'avec un certain nombre de coups de canon habilement distribués sur le littoral malgache et un rigoureux blocus des ports howas, on n'eût pas suffisamment vengé l'honneur national et fait ce qu'il y avait à faire?

Quoi qu'il en soit, cette manière de voir

n'a pas prévalu et l'on a organisé une grande expédition. La vérité oblige à le reconnaître, loin de s'y montrer hostile, la grande majorité de la presse s'est tout d'abord prononcée en faveur d'une guerre en règle contre les Howas; chacun se souvient de l'enthousiasme quelque peu bruyant avec lequel fut salué le départ de nos troupes.

Il est vrai aussi que l'on affirmait très hautement que tout avait été prévu, archi-prévu, que l'organisation était de tous points excellente, qu'il n'y aurait pour le corps expéditionnaire qu'une prompte et décisive emjambée de Tamatave ou de Majunga à Tananarive.

Seuls, quelques observateurs, signalés tout aussitôt comme des esprits grincheux ou mal faits, faisaient remarquer que, lors des précédentes expéditions, il avait toujours été impossible d'arriver au dessous du chiffre de 40 pour 100 d'indisponibles et que les dépenses dépasseraient de beaucoup les 90 ou 100 millions que demandait le gouvernement. Ces objections, fondées cependant sur des faits irréfutables, trouvaient peu de crédit. C'est à peine même si, tout d'abord on prêtait attention au singulier condtit — on pourrait dire au honteux marchandage — qui dès le début de l'expédition, s'éleva entre la marine qui n'avait cependant pas de troupes coloniales, ni de chefs habitués au genre d'opérations que l'on allait entreprendre.

Combien cependant eût-il semblé naturel de faire, en une telle circonstance, passer avant ces mesquines et lamentables considérations le bien de la patrie, la vie même de nos soldats!

Lors de l'arrivée à Madagascar, tout se passa aussi mal, et plus mal encore qu'au départ de France. Nos troupes et leurs chefs n'y étaient pour rien. Elles ne demandaient qu'à faire leur devoir, et l'on sait si, en plus d'un combat, elles l'ont, depuis quelques mois, accompli vaillamment et brillamment. Mais il ne s'agissait pas seulement de combattre et de vaincre; il s'agissait de ne pas

mourir, de résister à la fièvre, à la dysenterie, à toutes les maladies qui pullulent sous ce terrible climat.

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées, et déjà des navires, presque aussi nombreux que ceux qui avaient emporté des hommes pleins de santé et d'entrain, ramenaient des cargaisons de malades appelés par euphémisme « des convalescents », par comparaison sans doute avec ceux qui, là-bas, ne doivent jamais guérir!

Et comment en eût-il été autrement?

Comme chacun le sait de longue date, comme le répétait, l'autre jour encore, le général Borgnis-Desbordes, après le général Dodds, après le général Frey, après tous ceux qui ont la longue et rude expérience de ces climats si contraires aux Européens, la guerre en un tel pays, « n'est possible que » pour des hommes faits, acclimatés, capables de se défendre par une robuste santé » autant que par une certaine pratique contre les germes morbides qui les guettent « de toutes parts ».

Envoyer là-bas des jeunes gens de vingt à vingt-deux ans incapables, quelle que soit leur bonne volonté, de résister à une campagne de ce genre, c'est les exposer au sort de ce beau et malheureux 200^{me} dont il ne reste presque plus rien aujourd'hui.

Tels sont les faits dont l'opinion publique commence à se rendre un compte exact, et les lettres navrantes, les bulletins de décès qui arrivent jusqu'au fond des plus humbles campagnes, témoignent, aux yeux de tous, du nombre des victimes qui ont déjà péri inutilement, et de celles qui succomberont encore.

Quelle que soit cependant l'étendue de ces sacrifices, le drapeau français est engagé; l'on ne peut le laisser en souffrance. Mais ce que nous demandons instamment au nom de la patrie et de la République, c'est qu'on tienne compte enfin de l'expérience cruelle qui vient d'être faite et qu'on n'aille pas, dans cette voie si lugubre et si affligeante, au-delà de ce que commande strictement l'honneur national. J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Le président du Sénat

M. Challemel-Lacour avait à plusieurs reprises manifesté à ses amis son désir d'abandonner la présidence du Sénat; on avait espéré le faire revenir sur cette décision, mais elle paraît être définitive. Le président du Sénat a, en effet, quitté samedi le Petit-Luxembourg et s'est installé dans son appartement de la rue de la Trémoille.

France et Russie

Le Puy, 15 septembre.

Le 86^e d'infanterie, en manœuvres, a reçu du 86^e d'infanterie russe, une dépêche dans laquelle ce régiment adresse ses meilleurs vœux aux amis de l'armée française.

« Dieu veuille, dit le texte, que l'amitié nous unisse pour toujours, comme maintenant sont unies, dans la ville de Yogan, les deux pierres posées par le consul français et le consul russe, à la base du nouveau bâtiment du consulat français. Vivent nos amis.

« Colonel WICHMAKOFF. »

Le grand-duc Michel oncle aîné du tsar, commandant en chef de l'artillerie russe et président du conseil d'empire, viendra, dans quelques jours, passer une quinzaine auprès de son fils dans le midi de la France.

A l'aller, le grand-duc Michel ne fera que traverser Paris; mais, à son retour, le grand-duc s'y arrêtera et y passera quelques jours. Il aura une entrevue avec le président de la République.

Les grandes manœuvres de l'Est

Le déjeuner du ministre de la guerre

Vittel, 15 septembre.

Le général Zurlinden, ministre de la guerre, a offert ce matin, à l'hôtel de l'établissement, un grand déjeuner de 150 couverts aux généraux qui ont pris part aux manœuvres et aux officiers étrangers qui les ont suivies. Les officiers étrangers sont arrivés à dix heures, venant de Contrexeville. Ils se sont promenés pendant une heure dans le superbe parc de l'établissement où les ont rejoints les officiers français. Le général Fredericks a présenté individuellement au ministre de la guerre tous les officiers étrangers. Après quelques instants de conversation, les in-

pour gagner le large, et comme ils ne devaient rentrer qu'à la marée suivante, c'est-à-dire tard dans la nuit, ils se munirent des provisions nécessaires pour souper dans la barque.

— C'est paré? demanda Fanch.
Sur la réponse affirmative des autres, il ajouta:
— En route, alors.
— Mais, objecta Marc, nous ne sommes plus en nombre suffisant pour la manœuvre, puisque Jean-Marie n'est plus là...

— C'est juste, dirent les gars en s'arrêtant.
Fanch réfléchit un instant et reprit:
— Bah! nous trouverons bien quelqu'un sur la cale pour nous accompagner aujourd'hui. Demain nous embaucherons... la réputation des *Saints-Anges* est assez bonne... pour n'avoir que l'embaras du choix...

Tout en coiffant son large chapeau de toile cirée, il continua tristement, un peu plus bas:

— C'est égal, ce que le Cam fait là est mal, il nous force à prendre un étranger parmi nous, quand depuis si longtemps...

— Et moi Fanch? tu m'oublies donc? fit le petit Dréo en s'avancant au milieu de la salle.

— Toi, Dréo, que veux-tu dire?

— Je veux dire qu'au lieu d'un étranger, c'est moi qui dois vous suivre sur les *Saints-Anges*.

Oui, je sais; vous allez me répondre que je suis bien jeune ou trop faible. Mais quand Yves est parti pour la première fois, était-il donc plus âgé que moi? Guillaume n'était-il pas faible aussi lorsque le père lui a permis de l'accompagner? Je suis un Gueguen, ma place est parmi vous.

En entendant ces paroles, la pauvre femme frissonna de tout son corps; un froid mortel lui étrei-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 12

LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BRÉMOND

PREMIÈRE PARTIE

L'équipage des « Saints-Anges »

VI

Tandis que ces événements se déroulaient à Kervillion, un incident plus simple et plus touchant se passait au Guilvinec entre les fils de Gueguen et leur mère.

Après s'être concertés entre eux, ils avaient résolu de ne consentir à aucun prix à la vente de la maison.

Leur répugnait de voir passer entre des mains étrangères, l'humble toit sous lequel leur père avait rendu le dernier soupir; leurs cœurs généreux se soulevaient d'indignation à la pensée que leur mère ne pourrait y finir ses jours comme lui.

Puisque leur aîné, sous l'influence d'une perversité aberrante, oubliait le respect filial au point de ne plus partager leurs sentiments si naturels, il fallait aviser au moyen de lui donner satisfaction, tout en empêchant la consommation d'un acte qu'ils réprouvaient.

La chose était simple. En prenant le prix d'achat de la maison comme base, ils se divisèrent en portions égales, en com-

prenant dans ce partage leur mère et leur plus jeune frère.

D'après ce calcul, minutieusement établi, Jean-Marie se trouvait avoir à toucher un millier de francs environ. Il ne leur restait plus qu'à distraire cette somme de leur masse commune pour la lui remettre.

Mais autant le projet s'était élaboré facilement, autant sa réalisation présentait de difficultés, lorsqu'il s'agit de la faire accepter par la vieille Mère.

Dans son honnêteté de paysanne, elle s'imaginait léser son fils, s'ingéniant à trouver cent prétextes pour faire prévaloir son idée première, la vente de la maison.

Les gars durent batailler longtemps, et ce ne fut qu'à force de supplications, bien plutôt que d'arguments, qu'ils obtinrent son consentement. Encore durèrent-ils lui promettre de se rendre à son désir au cas où Jean-Marie n'accepterait pas ce mode de partage, et prétendrait qu'une vente réelle lui serait plus profitable.

Il n'en fut rien heureusement. Trop content de toucher immédiatement un argent sur lequel il ne comptait que plus tard, il n'eut garde de refuser pareille aubaine.

Au lieu de quelques misérables écus, une grosse somme lui tombait du ciel! Il l'accepta avec empressement.

Il ne se sentait aucun remords; dans sa conscience atrophiée par la débauche, nul cri de révolte ne s'élevait pour lui reprocher son indigne conduite.

Répudiant toute pudeur, la présence du petit Dréo, qui se trouvait là, ne fit même pas naître chez lui un sentiment de honte, qui l'empêchât de poursuivre jusqu'au bout l'acte indigne que lui

suggéraient le dépit et la haine.

En assis-tant à cette seconde visite du Cam, en écoutant débattre devant lui ces questions d'argent, en voyant son grand frère se retirer froidement sans une parole douce pour sa mère, sans un mot d'adieu pour ses frères, l'enfant se rappela les larmes silencieuses de la malheureuse femme, quand la veille, seul avec elle, il lui avait parlé de Jean-Marie.

Il comprit alors que ce n'était pas seulement le compagnon de sa vie qu'elle pleurait, et que le ciel l'éprouvait doublement.

Il comprit qu'elle faisait deux parts de sa douleur, une pour son mari mort, l'autre pour le fils ingrat qui l'oubliait!...

— Que chantait donc ce vieux sorcier de père Hoervé, répétait le Cam en faisant sonner son argent sur la route de Kervillion; je ne vois pas jusqu'à présent que la chance me fasse la grimace...

Et, pour fêter ce coup de fortune inespéré, il agrémenta son retour de nombreuses stations dans les cabarets...

— Maintenant, la mère, dit Fanch après son départ, il faut oublier tout cela, Jean-Marie préfère se séparer... que Dieu le protège. Nous tous qui restons près de toi, nous jurons bien de ne pas l'imiter, n'est-ce pas, frères? Et les *Saints-Anges* pêcheront encore de jolis poissons qui se changeront en bons écus, pas vrai?

La vieille Mère, faignant de se résigner, tenait ses mains tremblantes à ses enfants.

Cependant l'heure de partir en mer était venue; les gars voulaient profiter d'un restant de flot

vités du ministre se sont rendus dans la grande salle de l'hôtel où le déjeuner a été servi. La table comprenait cent cinquante couverts environ.

Le ministre de la guerre avait à sa droite : le prince de Grèce, le général de Négrier, le général de Boisdeffre, le général Fredericks. Il avait à sa gauche : Le général Dragomirow, le général Coiffé, le général d'Aubigny, le général Pierron, le général Jacquemin.

En face du ministre se trouvait le général Saussier. Le gouverneur militaire de Paris avait à sa droite les généraux d'Espenilles, Jamont, Giovanninelli, St-Germain, et à sa gauche, les généraux Billot, Hervé Brugère, et de Lignières ; chacun des officiers étrangers était placé entre deux officiers français.

Le menu, fort bien composé, représentait sur un des côtés un buste de Jeanne d'Arc, enroulé dans un drapeau tricolore et supporté par un pin des Vosges.

Discours du ministre

Au dessert, le ministre de la guerre a prononcé le discours suivant :

« Au nom du gouvernement de la République, au nom de l'armée française, je souhaite la bienvenue à S. A. le prince Nicolas de Grèce, au général Dragomirow, aide de camp de S. M. l'empereur de Russie et commandant en chef de l'armée de Kiew ; aux officiers des armées étrangères accrédités pour suivre nos manœuvres. Nous sommes honorés et heureux de les recevoir parmi nous. Messieurs, nos premières manœuvres ont été exécutées sous les yeux du président de la République, il vous dira lui-même sa grande et très bonne impression.

» Pour moi, je tiens dès aujourd'hui à le remercier bien haut, bien respectueusement. En venant pendant quelques jours partager vos fatigues et voir vos soldats de près, le chef de l'Etat a cimenté profondément l'union de la nation et de l'armée. Sa haute intervention donne plus de relief encore à vos manœuvres si magistralement organisées et dirigées, si remarquablement exécutées, si bien faites pour attester le relèvement définitif de notre armée, ainsi que la vitalité et la grandeur de notre patrie.

» Pendant que vous poursuivrez cette imposante manifestation au milieu de nos patriotiques populations de l'Est, là-bas, au delà des mers, le corps expéditionnaire de Madagascar mène à bonne fin une expédition qui était devenue nécessaire, mais présentait des difficultés assez considérables pour avoir fait hésiter la France pendant plus de deux cents ans.

» Actuellement les plus grosses difficultés sont vaincues, grâce à la persévérance et à l'énergie du général Duchesne, ainsi qu'à son dévouement et à la vaillance de ses troupes. Les opérations sont entrées dans leur période décisive et aujourd'hui même la colonne du général Duchesne entame sa dernière étape vers Tananarive. Que nos camarades de la guerre et de la marine soient accompagnés par nos vœux les plus ardents, et par ceux de toute la France qui les suit avec des battements de cœur et l'anxiété d'une mère, pleine de sollicitude pour ses enfants.

» Et maintenant, Messieurs, levons nos verres en l'honneur de l'organisateur, du directeur de ces manœuvres de l'Est, si intéressantes, si reconfortantes : A la santé de notre généralissime, au chef éminent qui, par ses grandes qualités militaires, l'élevation des sentiments et du caract-

gnit le cœur. Son plus jeune fils ne la quittait jamais et les jours où, pleine d'anxiété, elle attendait l'arrivée de ses frères attardés, sa présence soutenait son courage. Lorsque le vent lui apportait le bruit de la tempête grondant au lointain, et qu'une crainte terrible la faisait trembler pour les chers absents, elle pressait plus fortement contre sa poitrine palpitante, son petit Dréo, en songeant que celui-là, du moins, se trouvait à l'abri du péril.

Et voilà qu'il demandait à l'affronter ce péril qui l'affolait, il voulait, lui aussi, aller au-devant de ces dangers qui la tuaient.

Qu'avait-elle donc fait au ciel pour qu'il lui réservât de si dures épreuves.

Elle essaya de protester, sa bouche sèche resta muette.

D'ailleurs qu'eût-elle pu dire ?

N'était-ce pas la loi commune, et l'enfant, en citant l'exemple de ses frères, ne brisait-il pas d'avance toutes les objections possibles ?

Si le vieux Gueguen avait encore vécu, n'eût-il pas trouvé toute naturelle la prétention de son enfant, et n'est-ce pas avec un légitime orgueil qu'il l'eût accueillie ?

Elle savait tout cela, la pauvre mère, et voilà pourquoi, malgré l'émotion et l'angoisse qui lui poignaient le cœur, elle ne trouvait rien à dire.

Fanch vit à la pâleur livide de ses traits les souffrances atroces qui la torturaient.

Pris de pitié, il tenta de gagner du temps.

— J'approuve le sentiment qui te guide, dit-il, mais mon pauvre petit Dréo, quel service nous rendrais-tu... as-tu réfléchi que tu ne sais rien encore de notre métier ?...

rière privé, a su inspirer à l'armée, à la nation tout entière une confiance sans bornes : au général Saussier ! »

Discours du général Saussier

Les paroles du général Zurlinden ont été écoutées, debout, par tous les officiers.

Le général Saussier lui a répondu en ces termes :

« Je ne puis effacer la confusion que mettaient sur mon visage les paroles beaucoup trop bienveillantes et élogieuses adressées à ma personne par M. le ministre de la guerre, qu'en rendant un hommage public aux collaborateurs de premier ordre qu'il m'a donnés. C'est grâce au zèle et à l'instruction des officiers de tous grades et aussi au dévouement de nos soldats que j'ai pu accomplir jusqu'ici d'une façon satisfaisante la grande tâche qui m'a été confiée.

» La visite de M. le président de la République au début de nos opérations, la présence parmi nous du ministre de la guerre, notre compagnon de tous les jours, prouvent l'importance capitale que le pays et le gouvernement attachent à nos travaux. Nous récompenserons la nation de ses sacrifices pour l'armée, en rendant féconds dans l'avenir les résultats de nos manœuvres. Et maintenant, Messieurs, nous nous associerons du plus profond de nos cœurs à la pensée émue que M. le ministre de la guerre envoie à nos camarades de Madagascar. Tous nous formons des vœux pour le succès de leur glorieuse mission et pour leur rapide retour parmi nous. En terminant, je donne un cordial salut à MM. les officiers étrangers, nos hôtes, et je vous propose un toast à la santé de M. le général Zurlinden, ministre de la guerre. »

L'Expédition de Madagascar

Pour nos soldats

Le comité des fêtes organisées par la presse parisienne pour les soldats de Madagascar s'est réuni au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Ferdinand Xau, directeur du Journal. Après avoir communiqué la lettre par laquelle Mme Félix Faure accepte la présidence d'honneur du comité de patronage, le président a donné lecture des adhésions déjà acquises par le Comité dont voici la composition actuelle :

Comité de patronage : Mme Félix Faure, présidente d'honneur.

Membres du comité : M. Challemeil-Lacour, président du Sénat ; M. Henri Brisson, président de la Chambre des députés ; M. Ribot, président du conseil des ministres et ministre des finances ; M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères ; M. Georges Leygues, ministre de l'intérieur ; l'amiral Besnard, ministre de la marine ; M. Chaumet, ministre des colonies ; M. Poincaré, ministre de l'instruction publique ; M. André Lebou, ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes ; M. Dupuy-Dutemps, ministre des travaux publics ; M. Gadaud, ministre de l'agriculture ; M. Roujon, directeur des beaux-arts ; M. Louis Lucipia, président du conseil général de la Seine ; M. André Rousselle, président du conseil municipal de Paris, et plusieurs autres personnalités de la politique, des arts, des sciences et de l'administration. Le comité d'organisation a décidé que la série des fêtes aurait lieu du 5 au 10 octobre.

Les rapatriés

Le général Zurlinden, ministre de la guerre,

— Je l'apprendrai, répliqua-t-il. Mes frères l'ignoraient d'abord, et toi même, Fanch, tu n'étais pas plus savant qu'eux, le jour que pour la première fois, le père l'emmena.

Fanch restait sans réplique.

Croyez-moi frères, vous ne pouvez me refuser une place à laquelle j'ai droit. Le père, qui m'entendait la-haut près de Dieu, m'approuve, j'en suis sûr. La pensée ne lui serait jamais venue de s'adresser à un étranger, alors qu'il réste encore un Gu guen, pour compléter l'équipage des Saints-Anges.

Profitant du silence qui suivit ses paroles, il se tourna vers la vieille Meré, pour lui demander :

— Ai-je tort, mère ?

La malheureuse se sentit mourir.

Elle chancela, écrasée par ce coup suprême qui ruina ses dernières espérances.

Cependant elle parvint à maîtriser sa souffrance, et, n'écoulant que la voix du devoir, elle ouvrit ses bras à son fils.

— Tu as bien parlé, Dréo, viens m'enlacer.

Il se précipita vers elle.

Elle prit entre ses mains la tête de l'enfant qu'elle couvrit de baisers.

Puis se redressant enfin.

— Va, mon fils, dit-elle, que Dieu te garde !

L'enfant avait déjà prit place au milieu de ses frères, prêt à les suivre.

— N'ayez crainte, la mère, firent-ils, nous veillerons sur lui...

Longtemps elle écouta le bruit de leurs pas qui se perdaient au dehors.

Quand il s'éteignit tout à fait, quand elle se retrouva bien seule, la malheureuse s'abandonna, et sa douleur, si longtemps contenue, éclata.

adresse aux autorités militaires une circulaire relative à la destination à donner aux hommes rapatriés de Madagascar. Ces hommes n'étant plus destinés à faire partie des unités du corps expéditionnaire, il y a intérêt à ne pas les diriger sur les dépôts organisés en vue de la relève.

Le ministre de la guerre a, en conséquence, arrêté les dispositions suivantes :

Les hommes de troupe rapatriés qui appartiennent à la classe 1894, ou qui sont libérables du service actif d'ici au 1^{er} novembre, seront envoyés en congé dans leurs foyers, en attendant l'époque de leur passage dans la réserve.

Les hommes dont l'état de santé nécessite le maintien à l'hôpital ou dans un dépôt de convalescents, ne seront envoyés en congé qu'au moment de leur sortie de cet établissement. Ceux qui, dès leur débarquement, auraient été reconnus en état de se rendre dans leurs foyers, y seront envoyés en congé définitif, si leur famille a déclaré être en mesure de subvenir aux frais de leur subsistance et des soins à leur donner.

Les hommes rapatriés qui se trouveraient déjà en congé de convalescence seront maintenus définitivement dans leurs foyers par mesure de bienveillance. Il ne sera pas fait application de l'article 47 de la loi du 15 juillet 1889, aux hommes qui, pendant leur temps de présence sous les drapeaux, auraient subi des punitions de prison ou de cellule.

Tous les hommes rapatriés non libérables avant le 1^{er} novembre prochain, devront être réaffectés aux corps auxquels ils appartenaient avant leur versement dans les corps formés pour l'expédition de Madagascar.

Les avis de décès

Afin d'éviter que les familles des malheureux qui succombent aux colonies ne soient plus brutalement informées de leur mort par la lecture des journaux, ou prévenues trop tardivement par les autorités militaires, le ministre de la guerre a prescrit les dispositions nécessaires pour que la réglementation adoptée en 1885, pour les avis à donner aux familles des officiers décédés au Tonkin, soit strictement suivie au cours de la campagne de Madagascar.

L'Eclair a reçu la visite d'une personne qui, pour des raisons d'intérêt, put suivre le corps expéditionnaire, puis, devant l'impossibilité d'aller plus loin, le quitta à Suberbieville.

C'est, dit notre confrère, un patriote, c'est un homme habitué aux guerres coloniales, il n'est ni agressif ni déclamatoire ; son témoignage n'en est que plus saisissant.

Les morts

— A combien se montent nos pertes ?

— On ne dit pas la vérité ; il est difficile de la savoir. J'ai visité les cimetières ; j'ai interrogé les médecins ; j'ai vu, sous mes yeux, mourir par dix et douze par jour les hommes dont j'étais le compagnon de voyage. Je ne crois pas exagérer en disant qu'il y a à cette heure au moins trois mille morts.

Blessés non pansés

On ne se bat pas. Il y a eu une petite escarmouche le 29 juin, les Hovas ont tiré sur les nôtres avec de méchants fusils à pierre, il y a des hovas mieux armés, et ils en ont blessé sept, et, à ce propos, tenez, il s'est passé une chose abominable : ces blessés ont été descendus à Anakaboca, le 16 juillet, sur un chaland remorqué

C'en était trop, la souffrance la terrassait.

Au lendemain du jour où Dieu rappelait à lui le compagnon de sa vie, alors que son cœur saignait de cette cruelle blessure, Jean-Marie, son aîné, la quitta brutal-ment. Et voilà que maintenant le dernier de ses fils l'abandonnait aussi !...

Sans doute, elle n'ignorait pas qu'un jour viendrait où — comme les autres, il s'en serait allé — poussé par le devoir, affronter les dangers de cette mer qu'elle redoutait tant ! mais pouvait-elle penser que ce serait si tôt !

Dans ses longues rêveries, elle se berçait du vague espoir que celui-là échapperait au sort commun ; les gars étaient forts et valides, leurs bras avant longtemps ne réclameraient pas d'aide ; inutile à bord, on oublierait le petit Dréo, qui pourrait entreprendre un autre état que ce périlleux métier de pêcheur, et pour lui du moins, elle n'aurait pas à trembler sans cesse !

Et, brusquement, ce rêve qu'elle se plaisait à prolonger, cet espoir dont elle vivait, ces illusions d'avenir heureux, tout s'écroulait ! Ses chimères s'évanouissaient sans espoir de retour. De sinistres pressentiments s'emparaient d'elle. Il lui semblait que le malheur entraînait dans sa maison pour n'en plus sortir. Un immense chagrin l'enveloppait tout entière ; sans forces pour pleurer, elle demeurait là inerte, comme morte.

Le grouement de la mer la fit tressaillir. Affolée, elle se redressa. Son regard fixe suivit dans le vide une voile grise, soulevée par les flots, frêle esquif qu'un coup de vent pouvait engloutir.

— Mon Dieu, dit-elle en tombant à genoux devant une image sainte, protégez mes enfants ! Seigneur Jésus, gardez mes gars.

par le Brave, ils étaient restés huit jours sans pansement ; un soldat du 40^e bataillon de chasseurs avait des vers dans sa blessure ; les blessés répandaient une odeur intolérable qui provenait de leurs blessures ; l'un d'eux, un caporal qu'on aurait sauvé avec quelques pansements phéniqués, la gangrène s'étant mise dans son bras, dut être amputé.

J'ai demandé au major comment ces hommes restaient ainsi : « Je n'ai pas de médicaments, me dit-il. On avait bien songé à envoyer des médicaments, il y en avait des caisses complètes à Majunga — mais non transportées derrière l'armée — qu'il y ait eu une affaire un peu chaude, on n'avait pas de quoi faire le moindre pansement à nos soldats. »

* * *

Toulon, 15 septembre.

Le transport Shamrock, venant de Madagascar, où il servait de transport-hôpital, vient de mouiller en rade avec 143 passagers rapatriés du corps expéditionnaire, dont 100 malades convalescents ou alités. Il y a eu 41 décès au cours de la traversée. Aucune maladie n'entraînant de quarantaine, le Shamrock a commencé immédiatement le débarquement des malades.

Le lord-maire en France

Départ de Bordeaux

Bordeaux, 14 septembre.

Le lord-maire, sir Joseph Renals, lady Mayoness et leur fils et les personnes de leur suite ont quitté l'Hôtel de France ce matin, à huit heures et demie, dans le landeau attelé à la Daumont, qui avait été mis à leur disposition par le maire de Bordeaux, par un temps splendide.

Le cortège est entré par la gare du départ où attendaient, dans le salon d'honneur, le préfet, le maire, MM. Hauser, président du comité de l'exposition, Ward, consul d'Angleterre, Merman, président du comité girondin des expositions universelles, les membres de la colonie anglaise.

Quelques minutes avant le départ du train, le lord-maire, accompagné de toutes les personnes présentes, s'est rendu au wagon-salon qui lui était réservé dans le rapide de neuf heures deux. Le train est parti exactement à l'heure.

Au moment où il s'est ébranlé, les assistants ont poussé trois : « Hip ! hip ! hourrah ! »

Le lord-maire, sur le balcon, a salué très gracieusement jusqu'à ce que le train fut sorti de la gare.

Lettre de remerciement

Avant son départ, sir Renals a adressé à M. Daney, maire de Bordeaux, la lettre suivante :

« Avant de quitter votre hospitalière cité, je dois vous remercier sincèrement, non seulement de votre magnifique réception, mais encore de vos inoubliables attentions pendant mon séjour. Il m'est impossible d'écrire des lettres individuelles de remerciement, le nombre serait trop grand et peut-être m'arriverait-il d'oublier quelqu'un. Veuillez être assez bon, mon bon ami, pour transmettre aux citoyens de Bordeaux et de la région, la gracieuse appréciation de lady Renals et de moi-même pour leur accueil sympathique, qui ne s'est pas démenti un seul instant.

» Qu'il vous plaise d'accepter un chèque de 1.000 francs, que vous voudrez bien distribuer comme vous l'entendrez aux pauvres de votre cité.

VII

De ce jour, Dréo compléta l'équipage des Saints-Anges et suivit ses frères à la mer.

Très courageux et plein d'entrain, il acquit bien vite la connaissance des manœuvres ; au bout d'un mois, suppléant à sa faiblesse physique par une juvénile activité, son concours devint aussi précieux que celui de Jean Marie.

L'équipage des Gueguen demeura ce qu'il avait toujours été, un des plus expérimentés de la côte, comme aussi le plus laborieux.

Le premier au départ, c'était toujours lui qui, aux marées de nuit, réveillait Baley pour se faire conduire à bord, et, quand les autres pêcheurs, moins matineux, s'étonnaient de trouver le passeur debout dans un canot, il leur répondait invariablement :

— Si vous croyez être en avance, paresseux, vous vous trompez joliment Y a belle hentre que la barque aux Gueguen vire au large. Faut voir à filer grand largue pour les rattrapper !

De fait, les gars avaient déjà hissé le chalut plusieurs fois, lorsque les voiles des autres bateaux apparaissaient sur les lieux de pêche.

Du reste, le petit Dréo semblait porter la chance avec lui ; la barque des Saints-Anges fit des coups de filets superbes. Souvent même, en trois ou quatre coups de filet, les gars relevaient une pêche suffisante pour regagner le port en profitant de la même marée.

Ces fois-là la vieille Meré bénissait Dieu, car sa joie était grande de les voir revenir plus tôt que de coutume.

(A suivre).

» Veuillez croire que pendant ma vie privée ou publique, je n'aurai quitté une ville ou une cité, si plein de gratitude pour une telle série ininterrompue de fêtes, et avec un plus agréable souvenir. Ce sera pour moi une joie sans mélange de me le rappeler pendant le reste de ma vie.

» Spécialement, je suis heureux de reconnaître la façon parfaite avec laquelle vous avez réglé le détail de mes excursions. Très sincèrement je vous remercie, ainsi que je remercie les citoyens rassemblés en foule, pour l'unanimité absolue de leurs souhaits de bienvenue.

» Croyez moi, cher M. le maire et bon ami, plein de respect et d'estime pour vous.

» Votre très dévoué,

» Signé : Joseph RENALS. »

Le lord-maire à Paris

Le lord-maire est arrivé à Paris samedi soir à cinq heures quarante-trois.

A la gare d'Orléans, sir Joseph Renals a été salué à sa descente de wagon par le chef de gare principal adjoint; sur le quai, les hommes d'équipe formaient la haie.

Après avoir répondu gracieusement aux marques de sympathie des voyageurs, le lord-maire est resté quelques instants dans le salon d'honneur mis à sa disposition par la Compagnie d'Orléans, et il a gagné ensuite son landau qui stationnait dans la cour d'arrivée. Le premier magistrat de la Cité de Londres y a pris place ainsi que lady Renals, le major et Mme Parkington; le fils de sir Joseph Renals et son médecin suivaient dans une seconde voiture.

A son départ de la gare, de nombreux curieux, contenus par les gardiens de la paix, ont salué le lord-maire qui avait fait retenir au Grand-Hôtel les appartements qu'il a occupés la semaine dernière.

M. Rousselle, président du conseil municipal, a rendu visite au lord-maire à sept heures, au Grand-Hôtel, et l'a remercié d'avoir accepté l'invitation des édiles de Paris. L'entrevue n'a duré que quelques minutes.

Le roi des Belges à Paris

Le roi des Belges, qui se rend à Aix-les-Bains pour y achever sa cure interrompue, est arrivé vendredi soir à Paris. Il est descendu à l'hôtel Meurice où le ministre des affaires étrangères s'est aussitôt fait inscrire.

Samedi matin, à neuf heures et demie, le roi, accompagné du baron d'Anethan, chargé d'affaires de Belgique à Paris, a rendu visite à M. Hanotaux.

Vers onze heures, le ministre est allé à l'hôtel Meurice où il a rendu visite au roi. M. Hanotaux était accompagné de M. Crozier, directeur du protocole.

Le roi a bien voulu accepter, pour midi et demi, l'invitation à déjeuner que lui a faite M. Hanotaux.

A ce déjeuner assistaient : le comte de Montebello, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, ancien ministre à Bruxelles; le baron Snoy, attaché à la personne du roi, et quelques personnes de l'entourage du ministre.

Les fêtes de Rome

On télégraphie de Rome :

La période de fêtes du 20 septembre, en commémoration de la prise de Rome en 1870, a été ouverte au capitole par le congrès des comptables.

M. Galli, représentant M. Crispi, ainsi que les autorités, étaient présents.

La ville est animée. Les trains amènent de nombreuses députations italiennes et quelques-unes étrangères.

Les membres de la presse de Rome ont visité au Janicule le monument élevé à Garibaldi, dont l'inauguration aura lieu le 20 septembre.

Incident de frontière

M. Bailly, sous-préfet de Remiremont, s'est rendu au Col d'Oderen, en compagnie du procureur de la République et du parquet, pour se livrer à une enquête sur un incident de frontière qui remonte à huit jours déjà.

Un détachement de troupes allemandes, comprenant une quarantaine d'hommes, a pénétré à environ soixante mètres sur le territoire français, au col d'Oderen et le sous-officier qui le conduisait, à cent cinquante mètres. Un douanier allemand s'étant approché, a fait rebrousser chemin à la troupe.

Avant de quitter le sol français, un allemand aurait écrit quelques mots sur une baraque qui se trouve là, notamment le nom de son régiment et, nous assure-t-on, « Vive la France ! »

On ne connaît pas encore le résultat de l'enquête.

Le socialisme en Allemagne

Il n'est pas sans intérêt de suivre les discussions auxquelles donne lieu, en Allemagne, la question des nouvelles mesures de répression qu'il pourrait y avoir lieu de prendre contre les socialistes. Il semble, en effet, que l'accès d'indignation qu'a fait éprouver au souverain l'attitude

des partis révolutionnaires à l'occasion des fêtes commémoratives de la bataille de Sedan, ne doive pas avoir pour unique résultat les paroles irritées qu'il a prononcées à l'adresse des socialistes dans son fameux toast aux officiers de sa garde. Du reste, on sait que des actes ont immédiatement suivi ce discours. Non seulement deux numéros du *Vorwaerts* ont été saisis, et ce journal va être poursuivi pour offense contre l'empereur, mais d'autres feuilles socialistes, de moindre importance, qui avaient tenu un langage analogue, ou simplement reproduit les articles de l'organe officiel du parti, ont subi le même sort. Enfin, presque toute la presse gouvernementale proclame la nécessité d'une nouvelle campagne contre les ennemis de la société, et quelques-uns de ses organes les plus importants formulent déjà ses propositions pratiques.

Cependant, les adversaires même les plus déclarés du socialisme ne se dissimulent pas les difficultés qui s'opposent à cette entreprise. Ils se souviennent de l'insuccès du dernier projet de loi contre les menées subversives, dont il a été tant parlé en son temps, et ils ne peuvent se défendre de quelque appréhension sur l'issue d'une nouvelle prise d'armes contre leur ennemi détesté. Y aura-t-il accord parmi les membres du gouvernement relativement à la marche à suivre ? Sera-t-il possible d'imposer aux différents partis assez d'union et de cohésion pour faire obtenir gain de cause au gouvernement une fois qu'il se sera arrêté à un plan de bataille ? Comment pourra-t-on obtenir cette union des partis ? Enfin dans le cas où la composition du Reichstag, issu du suffrage universel, rendrait impossible le vote d'une nouvelle loi de répression pour l'empire, faudrait-il, faute de mieux, se borner à faire voter au Landtag prussien, issu du suffrage restreint, des mesures qui ne s'appliqueraient qu'à la Prusse seule ? Telles sont les questions qui se discutent actuellement.

Les assises de l'anarchie

Londres, 15 septembre.

Une grande réunion anarchiste a été tenue, hier soir, dans la salle de South, place Institute, près Finsbury Circus, où M. Elisée Reclus donna, en juillet dernier, sa dernière conférence révolutionnaire.

Cette réunion avait été annoncée au moyen de circulaires adressées par centaines à tous les groupes. Il s'agissait de présenter aux compagnons de la révolution américaine, Emma Goldman.

D'autres orateurs figuraient au programme : Enrico Malatesta, qui ne s'est pas présenté; la jeune anglaise, Miss Amy O'Morant, et notre ancienne connaissance Louise Michel. D'autres non attendus se sont présentés, notamment le compagnon Tochaty, tailleur au quartier d'Hammermith et éditeur du journal anarchiste londonien *Liberty*.

Emma Goldman, une forte brune de trente ans, aux traits énergiques, à la voix puissante, a fait le procès des magistrats des Etats-Unis en remontant aux débats qui ont amené la condamnation capitale de six anarchistes de Chicago en 1886. Sa violente éloquence lui a valu un bruyant succès.

Après elle, Miss Amy O'Morant, jolie blonde, à la physionomie très douce, a rappelé quelle lutte elle soutient depuis quelques années contre la politique du parti ouvrier indépendant, qui a, on le sait, des tendances socialistes.

Succès moindre avec Louise Michel.

Elle a parlé un peu de tout : des scandales du Panama, du procès des chemins de fer du Sud, de l'expédition de Madagascar et a abordé la dernière actualité en examinant le cas de Léon Bonteille qui d'après elle, est une comédie imaginée par la police. « C'est un scénario malagencé, a-t-elle déclaré. Quand nous monterons la vraie pièce, nous la ferons mieux que ça. »

Elle a ajouté que « l'heure approchait de la révolution définitive, que les peuples de race latine opprimés depuis plus longtemps que les autres, donneraient au monde l'exemple et le signal de la révolte ».

Le départ de Louise Michel est fixé provisoirement au mois de décembre.

Turpin et la Turquie

Le gouvernement du sultan a reçu de M. Turpin, l'inventeur de la mélinite, une proposition. Le chimiste offre de livrer à la Turquie, pour l'armement de ses forts dans les détroits, des armes et des bombes de tout genre d'une force destructive énorme. M. Turpin ne demande en échange qu'une somme de 18.000 francs. Le gouvernement n'a pas encore répondu à cette proposition.

L'Armée Chinoise

Instruits par la défaite, les Chinois songent à reconstituer sans retard, sur des bases sérieuses, leur armée décimée.

Nous apprenons, en effet, que le gouvernement du Céléste-Empire vient de désigner mille jeunes gens, qui seront prochainement envoyés dans les grandes Ecoles militaires d'Europe pour y apprendre le fonctionnement des armées modernes.

Déjà, d'ailleurs, une quarantaine d'officiers allemands ont été engagés comme instructeurs dans l'armée chinoise. Il y a là un indice qui mérite de ne point passer inaperçu.

Double exécution capitale

Draguignan, 16 septembre.

L'exécution de Simon et Barillot, condamnés à mort pour avoir assassiné une vieille femme à Marseille, en décembre dernier, a eu lieu, ce matin, à cinq heures et demie.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le Monument Canrobert

4^e LISTE

MM.	
Cazes, cantinier au 14 ^e dragons	10 fr.
Combes, Victor, viticulleur à Vire	1
Fournié, propriétaire à Vire	1
Total des listes précédentes	47 fr.
TOTAL	59 fr.

Manœuvres de la 65^e brigade d'infanterie

Villeneuve-sur-Lot, 14 septembre.

Nos vaillants soldats, reposés des fatigues de la veille, abandonnent leurs cantonnements à la première heure et passent au point initial à 5 h. 31.

L'avant-garde du corps d'armée B grimpe le coteau du Pujols et se dirige sur la route de cette ville à Saint-Antoine.

A 7 heures 10 la cavalerie du corps A, massée derrière un replis de terrain, exécute un tir à pied sur la brigade B qui s'avance sur la route de Pujols à Agen, mais l'infanterie adverse riposte par un feu nourri et oblige les dragons à se replier.

L'infanterie B continue sa marche en avant et dix minutes après, l'artillerie A entre en lutte.

Peu à peu la fusillade prend consistance.

Le corps d'armée A continue sa marche en retraite, protégé par son arrière-garde.

L'action se déroule sur la plaine au-dessus du village de Saint-Antoine.

Le général Fabre, commandant le 17^e corps d'armée assiste à la manœuvre.

Deux pelotons de la cavalerie B essayent par une charge en fourrageurs d'emparer d'une batterie de la brigade A; mais l'infanterie chargée de protéger l'artillerie veille, et par des feux de salve savamment dirigés anéantit les dragons qui cherchent à la prendre.

Les arbitres décident que les deux pelotons de cavalerie sont hors de combat.

Pendant ce temps l'action continue; l'infanterie A se replie en bon ordre profitant de tous les avantages de terrains. Mais la brigade B, avant-garde du corps d'armée, continue sa marche en avant, et bientôt les adversaires étant repoussés au-dessus de St-Antoine, la sonnerie « cessez le feu ! » se fait entendre.

C'est la fin de la manœuvre.

Une halte de vingt minutes permet aux troupes de se reposer. Elles repartent ensuite pour Villeneuve, où le général Fabre va les passer en revue.

LA REVUE

Le général Fabre, avec son escorte, arrive à Villeneuve; les troupes, un moment après, se massent sur le boulevard Saint-Cyr : le 7^e de ligne sur les promenades, du côté est de la statue de Bernard Palissy; le 9^e de ligne en face du Cercle libéral, l'artillerie et les dragons à la suite, près de la gendarmerie.

Le général Combarieu prend le commandement des troupes, et le général Fabre arrivant, les tambours et les clairons sonnent au champ. Le commandant de la 65^e brigade d'infanterie fait les honneurs au chef du corps d'armée qui passe au pas devant le front des troupes.

Le général Fabre se place ensuite devant la tour de Paris et les régiments massés du côté de la porte de Casseneuil défilent.

Le 7^e, les sapeurs en tête, passe devant le général en colonne par sections, la musique de ce régiment joue une marche entraînante.

Le 9^e suit, dans le même ordre de marche, musique en tête. Celle-ci vient se placer en face et à droite du général. Après l'infanterie, suit l'artillerie en colonne par batterie, et enfin les dragons par pelotons.

Instruction publique

Mme Hava, chargée à titre de suppléante des fonctions de professeur d'anglais au collège de jeunes filles, à Cahors, est nommée professeur d'anglais audit collège.

M. Paul Caudrillier, chargé de cours au lycée de Cahors, est nommé agrégé des lycées pour l'ordre de l'histoire et de la géographie.

M. Malhome, professeur à l'Ecole normale de Cahors, est nommé professeur, ordre des sciences à l'Ecole normale d'Auch.

L'enseignement dans les lycées

A l'occasion de la rentrée prochaine des clas-

ses, le ministre de l'instruction publique, sur l'avis du conseil supérieur, vient d'adresser aux recteurs d'Académie une circulaire recommandant de mettre un terme à l'abus des exercices de mémoire dans les lycées. Le ministre insiste sur les déplorable effets du système qui consiste à contraindre les élèves à apprendre de mémoire de longues pages abstraites de grammaire, des nomenclatures arides de noms géographiques et de dates chronologiques, au lieu de leur ouvrir l'intelligence et de développer leur esprit par des explications et des commentaires.

En même temps, le ministre supprime les concours de récitation portant sur des leçons apprises dans l'espace d'un trimestre. Ces concours seront remplacés par des résumés hebdomadaires.

Comice agricole de Puy-l'Evêque

Dimanche a eu lieu le premier concours du comice agricole du canton de Puy-l'Evêque.

La fête a pleinement réussi. M. Rey, président la réunion. MM. de Verninae, Pauliac, sénateurs, et Talon, député, y assistaient.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Parmi les principaux lauréats du concours, nous sommes heureux de relever le nom de M. Combes, propriétaire-viticulleur à Vire, qui a obtenu le 1^{er} prix avec diplôme d'honneur (Hors concours), pour sa magnifique collection de raisins (plus de 300) et des greffes-boutures sur riparia et rupestris phénomène du Lot, de toute beauté, ayant au minimum 0,50 centimètres de pousse.

M. Combes a été mis aussi hors concours, avec diplôme d'honneur, pour son magnifique vignoble reconstitué de 12 à 15 ans.

C'est le premier qui a donné l'initiative dans le rayon du Bas-Quercy, aussi a-t-il reçu toutes les félicitations du Comice pour ses résultats si brillamment obtenus.

Belles actions

M. Basile Caunézi, domestique à la Préfecture du Lot, vient de recevoir de M. le Ministre de l'intérieur une mention honorable pour l'acte de dévouement qu'il a récemment accompli, en sauvant un jeune enfant en danger de se noyer dans le Lot.

Les manœuvres de la réserve

Voici les dispositions qui ont été arrêtées pour les manœuvres qu'exécuteront au mois d'octobre, les régiments de réserve convoqués à cette époque.

Ces manœuvres auront lieu dans le voisinage des garnisons, à la fin de la période d'instruction, et compteront un déplacement maximum de trois jours pleins.

Des fractions empruntées à des corps actifs de toutes armes pourront être appelées à y participer.

Il sera alloué 10.000 cartouches à blanc à chaque régiment de réserve d'infanterie pour ces manœuvres.

Les engagements de trois ans

Les engagements des volontaires de trois ans à admettre du 1^{er} octobre au 31 décembre 1895, sont fixés, par décision ministérielle, à cinq pour chaque régiment d'infanterie et pour les zouaves, les tirailleurs algériens, les sapeurs-pompiers, les régiments d'artillerie et le génie; à trois pour chaque bataillon de chasseurs à pied et l'artillerie à pied. Les corps de troupe de cavalerie, sauf la 5^e compagnie de cavalerie de remonte, ne recevront aucun engagement de trois ans. Les engagements de quatre et cinq ans seront admis dans tous les corps sans limitation de nombre.

Accident

Samedi matin, vers 11 heures et demie, le sieur Bouzac, de Montcuq, sortait en voiture de l'hôtel de l'Europe, lorsque, arrivé au tournant de la rue du Lycée, une femme tomba devant son cheval. Cette dernière allait être infailliblement écrasée.

M. Bouzac, voyant le danger qu'elle courait, tira si brusquement sur les guides que le cheval s'abattit.

La femme n'a eu aucun mal, mais le cheval a eu la jambe gauche de derrière cassée.

Bétaille

La date de l'inauguration du service télégraphique à Bétaille a été fixée au 25 septembre 1895.

L'hospitalet

Dans la nuit du 15 au 16 septembre, le nommé Combarieu Rémy, propriétaire à la Grande-Grèze, commune de Lhospitalet, s'est pendu à un noyer, dans le bois de Lasgarrigues. Il était âgé de 60 ans environ.

Marché-foire

Le marché-foire du 14 septembre a été peu important. Les cours des bestiaux ont été les suivants :

Les bœufs gras se sont vendus à raison de 34 à 38 fr. les 50 kil., et les attelages de 500 à 800 fr. la paire; les veaux gras de 0 fr. 75 à 1 fr. le kil. Les moutons gras à 75 cent. le kil., les agneaux à 0 fr. 90 le kil. Les jeunes porcs se sont vendus de 24 à 25 fr.

Le blé s'est vendu à raison de 13 fr. 25 l'hect., le maïs, 9 fr. 80. Les volailles grasses de 0 70 à 0 75 le 1/2 kil., œufs, 0 75 la douzaine, raisins de table, 0 35 le kil., pêches, de 0 20 à 0 40 la douzaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Plages de la Bretagne
Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 %, du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprenant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meynac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Brive, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2^o Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capd'ac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Paris	98 f. 73	120 f. 90	» f. » f.	» f. » f.	» f. » f.	» f. » f.
Orléans	86	64	108	81	»	»
Blois	86	64	108	81	»	»
Tours	91	68	113	85	»	»
Le Mans	103	77	123	94	»	»
Angers	103	77	123	94	»	»
Nantes	113	87	133	104	»	»
Poitiers	91	68	»	»	91	68
Angoulême	91	68	»	»	86	64
Périgueux	86	64	»	»	81	60
Bordeaux	98	73	»	»	93	73
Agen	98	73	»	»	91	68
Montauban	93	73	»	»	86	64
Toulouse	103	77	»	»	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande n soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES la petite Carte de poche DU LOT

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 14 septembre : Gravures : Grandes manœuvres de l'Est : La 29^e division d'infanterie portant les armes, en défilant devant la maison de Jeanne d'Arc, à Domrémy. — Le prince Nicolas de Grèce, visitant la maison de Jeanne d'Arc. — Les soldats du 106^e de ligne, sur la route de Langres. — Marche de concentration. — Carte des Grandes manœuvres. — Signes distinctifs des Etats-majors et des troupes spéciales. — Expédition de Madagascar : Le Conseil de guerre. — Le docteur constatant la mort des condamnés. — L'Exécution — Les troupes défilant devant les cadavres. — Portrait de M. le colonel Andry, président du Conseil de Guerre. — Beaux-Arts : L'apercevanche, tableau de M. F. H. Lucas. — Suisse : Le monument de Guillaume Tell, à Altorf. — Chemins de fer : La locomotive 999 de l'Empire State express, la plus rapide du monde.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boissard. — La Semaine scientifique, par H. Servet de Bonnières. — L'Expédition de Madagascar, par L. Bondouresque. — Sport, par Archiduc. — Les grandes manœuvres. — La conquête de vitesse, par C. de Boisgérard. — Explications des gravures, Echees, R. bus, Récréations, Revue Comique, Bibliographie, etc. — En supplément : Petruques blondes, roman par M. G. Lendire. — Illustrations de M. Parys. — Le numéro : 50 centimes.

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte. La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente et unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

FÉLIX ALCAN, Editeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

par les D^{rs} E. BOUCHUT et A. DESPRÉS

Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.

1 magnifique volume de 1630 pages in-4° sur 2 colonnes, avec 4000 gravures dans le texte Indispensable aux Familles

PRIX : BROCHÉ, 25 FR.; — RELIÉ, 30 FR. Franco contre Mandat.

A affermer

Pour entrer en jouissances de suite, une vaste salle au rez-de-chaussée ayant servi pour café, avec grandes caves, grenier, et appartements au second. Le tout situé à Cahors, boulevard Gambetta, en face le Théâtre.

S'adresser, à M. Bruel, rue du Lycée, ou à M. Agar, notaire, rue Fénelon.

A CÉDER Magasin de Papeterie-Librairie, produisant 8,000 francs bénéfices annuels, situé dans une grande ville industrielle de la région du Nord, placé dans une agglomération de 20.000 habitants, sans concurrents et dépendant d'un grand Journal avec importante imprimerie. — Prix 20.000 francs, moitié comptant, le reste à volonté sur bonnes garanties. Marchandises au prix de facture. — Au besoin on créerait situation au preneur dans Journal ou imprimerie. Ecrire aux initiales A. D. Agence Havas, Place de la Bourse, Paris.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Paraissant le mardi

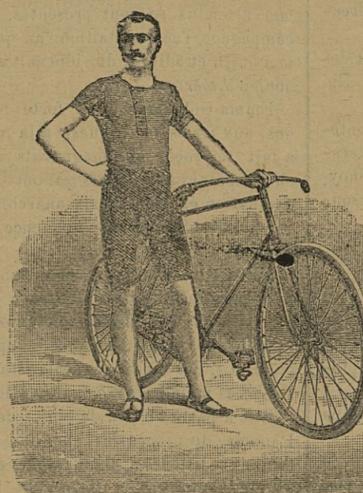
Abonnement pour un an:

France 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

6, Rue de la Liberté, Cahors.

La Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. — C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.
H. DERENBOURG, prof. à l'École des langues orientales. — H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
F.-Camille DREYFUS, député de la Seine. — E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.
A. GIHY, professeur à l'École des chartes. — H. MARION, professeur à la Sorbonne.
E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.
D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. — A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. — La Grande Encyclopédie se vend séparément en volumes indigés de l'omniscience. (Arsène HOUSSAYE)
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant
Relié : 750 fr. — Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
Vitrerie en
Faux bois Henri SÉGUY tous genres
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.